

le 15 juillet, 2018

Prix moyen: En juin 2018 un hectolitre de lait contenant 4,1109 kg l'hl de M.G., 3,3254 kg l'hl de PT et 5,7367 kg l'hl de LAS a rapporté 72,11 \$ / hl ou 17,54 \$ / kg M.G. pour le lait

Date limite de la bourse des quotas
16h00, le 1 août 2018

Veuillez envoyer vos futures mises ou offres à quota@nbmilk.org

Date limite de la bourse des crédits
16h00, le 19 juillet 2018

SVP soumettre vos offres sur le portail PLNB — www.nbmilk.org

Journées de production 2018 = 0

PLNB Personnel—432-4330

Marilyn Michaud	Ext 101
Veronica McEwen	Ext 102
Lindy Brown	Ext 104
Ashley Baskin	Ext 105
Steve Michaud	Ext 106
Luke Chase	Ext 107
Bridget MacNutt	Ext 108
(Étudiante)	

Fournissez nous votre courriel pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

Annnonce du conseil d'administration de P5 – le 22 juin 2018

Alors que la demande du marché continue de croître, la production est supérieure à la demande actuelle et prévue du marché. Le grand nombre de crédits de sous-production détenus par les producteurs P5 pourrait accroître ce déséquilibre de la production et du marché. En raison des niveaux de production élevés par rapport à la demande, les stocks de beurre de mai atteignent 43 000 tonnes, ce qui est nettement supérieur à l'objectif de 35 000 tonnes.

Pour ces raisons, les conseils d'administration du P5 prennent les mesures suivantes À compter du 1er juillet 2018:

1. Réduire de 1,5% le quota attribué à tous les producteurs. De plus, les provinces réduiront encore l'émission de quotas pour tous les producteurs de 2,0% OU limiteront l'utilisation du jour de crédit de production à 1 jour par mois; et
2. Éliminer les jours d'encouragement annoncés à l'automne 2018 pour les producteurs conventionnels seulement; et
3. Appliquer une pénalité hors quota de 20 \$ / hl à la production qui dépasse la limite de +10 jours en Ontario et dans les Maritimes.

Réduction de quota au 1 juillet 2018 : PEI—3.5%; NS—3.5%; NB—3.5%; Ontario—1.5%
Jours incitatifs (août à novembre) -- 0

L'Ontario mettra en oeuvre les mesures suivantes pour tous les producteurs:

4. À compter du 1er juillet 2018, limitez temporairement l'utilisation des jours de crédit de production à 1 jour / mois. Cette mesure sera revue périodiquement par le comité des quotas P5 et les conseils d'administration des P5.
5. Appliquer une pénalité hors quota de 20 \$ l'hl s'appliquant à la production qui dépasse la limite de +10 jours et aussi sur la production qui dépasse la limite d'utilisation de crédit de production de 1 jour / mois.

Le Québec s'engage également à travailler pour modifier ses règlements pour mettre en oeuvre les mesures 4. et 5. ci-dessus au plus tard le 1er décembre 2018. Les provinces Maritimes évalueront la mise en oeuvre des mesures 4. et 5. Lorsqu'une province applique la limite mensuelle de crédit de production et la pénalité hors quota, le quota sera rétabli en reconnaissance de cette mesure additionnelle. Le Comité des quotas P5 considère qu'une limite de crédit de production de 1 jour / mois équivaut à une réduction de quota de 2% pour toutes les provinces P5. Nonobstant les variations temporaires de cette décision, les conseils d'administration du P5 restent attachés à une politique de quotas harmonisée et à un niveau commun d'émission de quotas dans l'ensemble du pool.

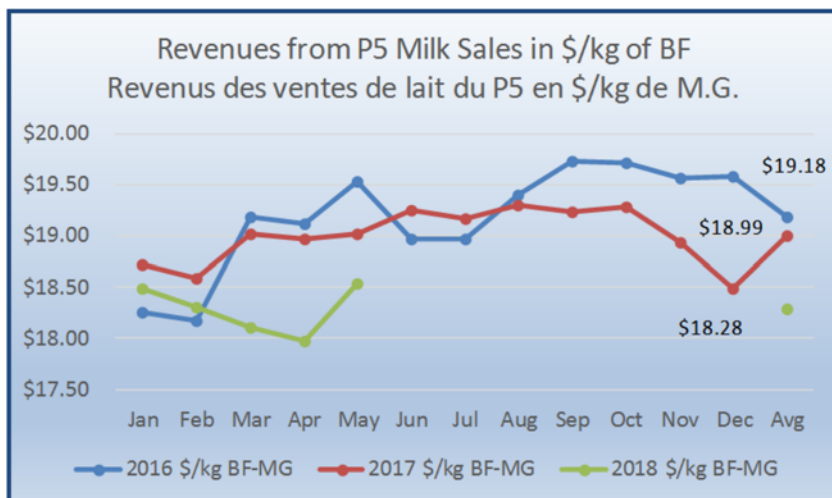
Les producteurs biologiques recevront des journées incitatives comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le comité des quotas P5 continuera à surveiller la production de lait et l'évolution du marché pour les mois à venir et déterminera si d'autres mesures seront nécessaires.

Tendances dans les ventes du P5

Les revenus tirés des ventes de lait ont remonté en mai 2018 comparativement aux mois précédents. Cette plus récente hausse concerne uniquement les revenus des ventes de lait cru. Les offices provinciaux mettent de côté une partie de ces revenus pour contribuer à divers programmes de développement des marchés ainsi qu'à des programmes de traitement du lait cru quand la production excède la capacité de transformation disponible.

Dans les derniers mois, les coûts de ces programmes se sont situés entre 0,25 \$/kg et 0,75 \$/kg de matière grasse. Le prix moyen payé aux producteurs représente les revenus nets dont disposent les offices après avoir payé ces coûts.



Conseil d'administration	
Paul Gaunce Président	832-4756
Richard Vanoord Vice-president	461-8281
Denis Cyr Nord-ouest	445-3103
Fons De Jong Woodstock	375-4049
Nick Duivenvoorden Directeur itinérant	237-2087
Reint-Jan Dykstra Moncton	372-4685
Peter Kaye Directeur itinérant	546-3914
Gerald Daley Nord-est	463-8357
Robert Woods Sussex	832-5888

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Bourse de quota pour Juillet, 2018

Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$19,000.00		2.0	2.0	171.8	173.8	.0	
\$20,000.00		9.1	11.1	162.7	173.8	2.0	
\$21,000.00		2.0	13.1	158.7	171.8	.0	
\$21,999.00		3.4	16.5	155.3	171.8	.0	
\$22,000.00		.0	16.5	155.3	171.8	20.0	
\$22,200.00		.0	16.5	135.3	151.8	13.5	
\$22,410.00		.0	16.5	121.8	138.3	5.8	
\$22,500.00		.0	16.5	116.0	132.5	20.0	
\$23,699.00		15.5	32.0	80.5	112.5	.0	
QESP \$24,000.00		48.0	80.0	32.5	112.5	112.5	
TOTALS	11	80.0				173.8	16

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

80.0 of 112.5 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

80.0 des 112.5 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

There was a total of 80.0 kgs offered for sale and total bids to purchase of 173.8 kgs.

Il y avait un total de 80.0 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 173.8kg.

La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mercredi le 1 Aout, 2018

Les résultats seront disponibles Mardi le 7 Aout, 2018

Tel. :(506) 432-4330 Fax: (506) 432-4333 Quota: (506) 432-4330

Mois	Jul	Juin	Mai	Avr	Mar	Fev	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$22,997	\$24,000	\$22,200	\$20,000	\$20,000	\$22,200
Kilo sur l'échange	80.0	106.1	97.2	182.9	48.4	58.7	95.6
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0

Pool domestique du N.-B.

Marché domestique	Quota Disponible	Livraison de M.G.	Taux de remplissage	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	HL	Prime SNG Incitatif
Juin 2018	540,537	552,300	102.18%	\$10.4236	\$6.4023	\$1.3809	\$72.11	\$15,631.47
Année laitière	6,078,881	6,057,277	99.64%	\$10.5449	\$6.8725	\$1.4577	\$75.22	\$120,067.91
Marché marginal								
Juin 2018		2,174		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Année laitière		7,413		\$0.0000	\$0.0000	\$0.0000	\$0.00	
Déductions & Ratio SNG/MG	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Frais totales par HL		Ratio SNG sur MG	Ratio cible
Juin 2018	\$2.70	\$1.139	\$0.0605	\$0.0011	\$5.01	Current Month	2.2044	2.2937
Année laitière	\$2.66	\$1.139	\$0.0605	\$0.0011	\$4.98	Past 12 Mo's	2.1772	
Composants et qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	Matière grasse	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Camion refusé
Juin 2018	181,140	10,796	1,556	4.1109	3.3254	5.7367	13.1731	1
Année laitière	188,296	8,810	1,703	4.1674	3.3329	5.7175	13.2177	8

Prix des crédits de juin 2018— 5,00 \$/ kilogram

MMFRE

18 194 kilos des 18 462 kilos offert au prix de vente ou au dessous ont été vendu.

Les producteurs qui dépassent -10 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que -10 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte d'indique le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la bourse de juillet 2018.

Soumettez vos offre à la bourse de crédit sur le portail au www.nbmilk.org

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Nouvelle adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: quota@nbmilk.org

Fournissez nous votre courriel à nbmilk@nbmilk.org pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie.

RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels

http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45:ga:s_49

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(2) Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

50(3) Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

Les soumissions et les offres à la bourse

de quotas : Les demandes ou offres devront être remis avant **16h:00 du 1er jour ouvrables du mois** sur des formulaires fournis par l'Office. **Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de fonds de votre établissement prêteur.** Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées.

Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

La bourse de crédits: Les demandes/offres devront être remis à l'Office avant **16h:00 le 4e jours ouvrables après le 15 du mois** sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le matin du 25. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. **Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enversons par courriel ou télécopieur.**

Fonds de pénalités sur le lait:

Financement réactif: Un producteur peut obtenir jusqu'à 100 \$ une fois par année pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet à une amende. **Financement proactif:** Un producteur peut obtenir jusqu'à 500 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du N-B

Politique sur les quotas minimums révisée
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

Assurance collective—The Cooperators

Plan individuel : 118,53\$
Plan familiale : 329,64\$
Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : **Emily Murphy, Alodium Financial, au 1-800-994-5155 ou 506-850-1643 ou emilymurphy@rogers.com**

Problèmes de qualité du lait en fin de semaine ou après les heures du bureau:

Si un producteur a besoin de prendre des arrangements de rechange en raison de **préoccupations reliées à la qualité**, Eagle Transport Ltd. sera dorénavant le premier contact **432-0476**. *Laissez un message si on ne répond pas immédiatement.* Le personnel de Eagle informera le producteur de la politique des Producteurs Laitiers du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les coûts de transport supplémentaires.

Problèmes en dehors des heures ouvrables:

Téléphoner au 432-4330, et le service de réponse joindra la personne en devoir pour les PLNB.

Le prix moyen par rapport au coût de production

La Commission canadienne du lait a obtenu les chiffres sur le coût de production pour 2017 et les examinera avec des intervenants de l'industrie, qui constate que les revenus des producteurs par hectolitre sont nettement inférieurs au coût de production (CdP). L'industrie s'était donné un écart acceptable de 3,5 % entre les revenus des producteurs et le CdP. Une récente analyse montre que l'écart a dépassé 3,5 % et les intervenants de l'industrie sont en train de voir ce qui pourrait être fait pour le rétrécir.

Budget 2018-2019 de PLNB

PLNB a mis la dernière main à son budget de 2018-2019, qui prévoit une augmentation du prélèvement pour les services de laboratoire afin de couvrir 50 % du coût du dépistage de résidus d'inhibiteurs qui est fait dans chaque compartiment du camion à l'usine. Ce dépistage a débuté à l'automne 2017, et la part des producteurs équivaut à 75 000 \$ par année, soit 0,05 \$/hl. Ce coût additionnel sera récupéré par une augmentation du prélèvement pour les services de laboratoire, qui passera de 0,0011 \$ à 0,0067 \$/kg de matières solides totales à partir du 1^{er} août 2018. PLNB continuera à percevoir un droit de promotion de 0,1139 \$/kg de matières solides totales, soit environ 1,50 \$/hl. PLNB réacheminera 1,46 \$ aux PLC pour les programmes de promotion et de communication sur la nutrition; le reste, 0,04 \$/hl demeurera au Nouveau-Brunswick et ira aux comités laitiers locaux pour leurs activités de promotion locales. Le Québec a réduit le droit de promotion perçu des producteurs, qui est passé de 1,50 \$/hl à 1,35 \$/hl le 1^{er} mai 2018. L'Î.-P.-É., la N.-É., le N.-B. et l'Ontario ont laissé leur droit de promotion inchangé à 1,50 \$/hl. Le prélèvement administratif de PLNB passera de 0,0605 \$ à 0,0635 \$/kg de matières solides totales, soit 0,04 \$/hl de plus pour couvrir les coûts additionnels associés à la Conférence sur la politique laitière de l'Atlantique, l'ajout d'un membre au personnel et les coûts découlant de l'instauration de validations complètes annuelles durant la mise en œuvre des autres modules ProAction.

Modification de l'Arrêté sur le transfert de quotas quotidiens

À sa réunion du 28 juin 2018, le conseil de PLNB a modifié le paragraphe 4c) de l'arrêté par l'ajout de l'alinéa ii) 8, qui se lit comme suit : « Le quota détenu par la ferme du parent ou du grand-parent après le transfert doit être égal ou supérieur au quota détenu par la ferme de l'enfant ou du petit-enfant, y compris le quota provenant du transfert. »

Formation sur la biosécurité : module proAction® – automne 2018

Les coordonnatrices de proAction® en Atlantique commenceront à donner des séances de formation sur le module de biosécurité en septembre 2018. Au Canada atlantique, nous avons eu la chance de ne pas connaître la dévastation que peuvent causer les épidémies de maladies infectieuses chez les bovins laitiers. Mais cela ne veut pas dire que nous serons toujours aussi chanceux; nous n'avons qu'à regarder chez nos voisins du Québec pour voir les effets de la *Salmonella* Dublin sur les troupeaux.

Le programme de biosécurité de proAction® vise à sensibiliser davantage aux épidémies de maladies et à détecter et réduire les risques sur nos fermes. Les séances de formation mettront en lumière l'importance de la biosécurité pour le pays, les provinces et nos fermes, tout en expliquant les nouvelles exigences du programme. Seulement deux séances de formation seront offertes, soit une à l'automne 2018 et l'autre au printemps 2019, avant que les exigences du module soient ajoutées aux validations proAction® qui auront lieu à partir 1^{er} septembre 2019. Les dates et les lieux des séances de formation seront communiqués à une date ultérieure – nous espérons vous y voir!

Lancement au Nouveau-Brunswick d'un site Web à l'intention des nouveaux agriculteurs <https://www.agridepartnb.ca/>

MONCTON (GNB) – Un nouveau site Web offrant aux aspirants producteurs agricoles un guichet unique pour se renseigner sur les possibilités dans le secteur a été lancé officiellement aujourd'hui. [AgriDépartNB](https://www.agridepartnb.ca/) sera également utile pour les producteurs agricoles actuels qui cherchent à élargir leurs activités.

Le site Web présente des renseignements sur les programmes gouvernementaux offerts, l'équipement, la main-d'œuvre et la formation, les produits et les marchés. Il compte aussi un répertoire électronique qui mettra en lien les personnes qui recherchent des exploitations ou des terres agricoles et celles qui souhaitent en louer ou en vendre.

« C'est au travail acharné de générations d'agriculteurs que le secteur agricole du Nouveau-Brunswick doit sa réussite d'aujourd'hui », a affirmé le ministre de l'Agriculture, des Mines et des Affaires rurales, Wilfred Roussel. « Notre province offre tout ce qu'un nouveau producteur peut espérer : des communautés accueillantes, de l'eau propre en abondance ainsi que de bonnes terres fertiles à des prix relativement abordables. Nous sommes heureux de faire notre part en vue d'aider la prochaine génération de producteurs agricoles à explorer les possibilités en vue de s'établir et de s'épanouir ici, au Nouveau-Brunswick. »

L'initiative a été financée par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du programme Cultivons l'avenir 2. Veuillez consulter l'article complet au : <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/nouvelles/communiqu2018.06.0691.html>

SERVICES

Maritime Quality Milk: www.milkquality.ca

Conseil de la recherche et de la productivité du N.-B. (RPC)

RPC, 921, ch. College Hill, Fredericton (N.-B.) 452-1212

Pour l'analyse de la composition du lait — Jill.Hay@rpc.ca

Pour les analyses microbiologiques — Corrie.Maston@rpc.ca

Quality Milk Management: Don Anderson 432-5598 ou courriel udder1@nb.aibn.com

Détection d'antibiotiques: Agropur Co-operative 432-1950, poste 245. L'échantillon doit inclure : nom, numéro de producteur, courriel, téléphone, numéro de la vache, médicament.

Spécialiste laitier: Brian MacDonald—433-0509;

brian.macdonald@gnb.ca

Spécialiste en aliments pour bétail: David Dykstra, 434-5755, david.dykstra@gnb.ca; @NbForage

Consultant agréé AgExpert: Kim Waalderbos 260-3004

Parage de sabots: E. Duivenvoorden 433-1864; P.Jones 866-0531

Plan environnementale pour fermes: www.fermenbfarm.ca

John Russell au 452-8101 ou 381-2887 john@fermeNBfarm.ca

Encans de bovins Co-op de Sussex: Contactez: 432-1841

Chaque deuxième mercredi à 11h:30, encanteur

Prix Veaux: <https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

Beef Cattle Research Council N-B (Webinaires gratuits)

<http://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Bulletin des Producteurs laitiers de la N.-É.:

<http://www.dfns.ca/formindex.htm>

Milk Producer magazine

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

CCL: <http://www.cdc-ccl.gc.ca>

Agrométéo atlantique:

<http://atl.agrometeo.org/index.php/weather/local>

PLC Salle de Presse:

<https://www.producteurslaitiers.ca/salle-de-presse>

Calendrier central des activités de l'industrie laitière de

Atlantique: <http://www.valacta.com/EN/Atlantic/Pages/Atlantic-infos.aspx>

Pour y ajouter des activités, veuillez envoyer un courriel à: Fred Vanderkloet à fsvanderkloet@gov.pe.ca;

Jeff Gunn à jgunn@valacta.com; ou à

Brian MacDonald à brian.macdonald@gnb.ca

Étalonnage des réservoirs de lait en vrac : L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de PLNB, qui utilisera les services d'étalonnage de Dairy Farmers of Ontario et d'International Dairy Calibrations Atlantic Ltd. (Eric Hope-Rapp). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou venez d'en installer un, veuillez téléphoner au bureau au 506-432-4330 pour qu'on ajoute votre ferme au calendrier.

Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que : Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon.

Ramassages supplémentaires : Les producteurs peuvent demander – si le transporteur du lait en vrac a la capacité et l'équipement nécessaires pour le faire – jusqu'à 45 ramassages sur une période de 24 mois à un coût de 2,00 \$/hl en plus du tarif de transport mensuel; permettant aux producteurs de demander entre 46 et 90 ramassages quotidiens sur une période de 24 mois à un coût de 4,00 \$/hl en plus du tarif de transport mensuel. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

Dès le 1^{er} septembre 2018, les auto-déclarations seront remplacées par des validations annuelles au programme proAction®

Le 1^{er} septembre 2017, les modules de proAction® Bien-être des animaux et Traçabilité du bétail ont été ajoutés au programme de validation de la salubrité des aliments (autrefois le PLCQ). Comme il a déjà été mentionné, **quelle que soit la date de votre prochaine validation, tous les producteurs devaient avoir adopté les nouvelles exigences depuis le 1^{er} septembre 2017.** Tous les dossiers doivent être à jour et prêts pour la validation en tout temps.

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017, 125 validations proAction ont été faites au Canada atlantique. Les rapports de validation reviennent avec deux à quatre pages de mesures correctives, ce qui montre que les producteurs n'ont pas entièrement mis le programme en œuvre.

Pour l'avenir, vu que d'autres modules du programme seront ajoutés au processus de validation, les efforts se poursuivront pour éduquer les producteurs et fournir de l'aide afin d'assurer le respect des exigences en vigueur.

Producteurs laitiers du Canada

L'industrie laitière vous passionne? Vous participez à divers événements locaux ou organisez des visites de votre ferme? Vous aimez expliquer comment le lait passe de la ferme à la table? Si tel est le cas, le Producteurs laitiers du Canada peut vous aider en vous fournissant des articles promotionnels, des ressources et du matériel (p. ex. abris promotionnels, jeux éducatif, nappe, etc.). Veuillez noter que toutes les demandes sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi et qu'elles doivent être faites **au moins 6 semaines** avant votre événement. Pour en savoir plus sur ce que nous pouvons vous offrir, communiquez tout simplement avec Michelle Arseneau Léger, gestionnaire de projets régionaux chez le Producteurs laitiers du Canada, au 1-800-465-2697, poste 3 ou michelle.arseneaulleger@dfc-plc.ca

Publicité: Les producteurs actifs pourront continuer à faire publier sans frais des annonces en texte. *Elles seront publiées pour deux mois seulement à moins un avis contraire.* Pour les autres les tarifs publicitaires seront les suivants : **400\$ pour une page, 225\$ pour ½ page, 120 \$ pour ¼ page et 65 \$ pour 1/8 page.** *On doit recevoir les annonces avant le 8 du mois.*

À vendre

•**Déchetuse de balles Val Metal.** Fonctionne aussi bien pour les balles rondes que carrées. Coupe extra-fine possible. Toujours entreposée à l'intérieur, la déchetuse a 12 ans et est en excellent état. Prix demandé : 12 500 \$. Communiquez par courriel à ludwigteddy@yahoo.ca ou téléphone au 434-5579.

•**Balles carrées d'ensilage et de foin 3X3X6** (emballées individuellement). Pour en savoir plus, appelez au 506-434-2525.

•**Mise en balles carrées sur mesure :** emballage offert. La ramasseuse-presse fait des balles de 3X3X6. Pour en savoir plus, appelez au 433-0867

•**Vaches Jersey fraîches, tarées et en milieu de lactation.** Appelez au 506-654-0777 ou écrivez à greenacresfarminc@ymail.com

•**Salle de traite double 7 ProVantage BOUMATIC. Décrochage automatique, compteur à clavier. Pompe à vide Boumatic. Système d'alimentation informatisé Boumatic, y compris les colliers.** Appelez au 506-654-0777 ou écrivez à greenacresfarminc@ymail.com

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil des PLNB: le 31 juillet 2018

la Journée agricole portes ouvertes 2018—le 16 septembre 2018:

L'enregistrement pour la Journée agricole portes ouvertes 2018 est maintenant ouvert! La date limite pour s'enregistrer est le 31 juillet 2018. Pour plus d'information ou pour vous enregistrer, veuillez envoyer un courriel à alliance@fermenbfarm.ca

Assemblée annuelle des PLNB: le 4, 5, 6 décembre 2018

DAIRY FARM WORKERS

AVAILABLE IMMEDIATELY!



- **DAIRY, HOG & POULTRY WORKERS**
- **TRUCK DRIVERS, COMBINE OPERATORS**
- **GENERAL LABOR & MANY MORE.**

ATLANTIC JOB'S provides you with :

- **Very experienced dairy farm workers**
- **Workers providing permanent long term commitment to you**



Atlantic

JOBS Ltd.

Specializing In Skilled Jobs Placement

We will make your hiring process easy and stress free by securing the best workers available that have the experience, skills, qualifications and language requirements to help your business prosper.

ATLANTIC JOBS has partnered with farmers for many years to provide excellent results.

Call now for information at absolutely no obligation to you

905-362-2202 or email CLIENTS@ATLANTICJOBS.NET



FHC

FILLMORE HEATING & COOLING

Service 24/7
Commercial / Résidentiel
Financement



Réfrigération

Onduleurs

Thermopompes

Ventilation

Réservoirs à huile

Moteurs électriques

Matériel de restaurant

506.850.0444

fillmoreheatingcooling@hotmail.com

• 20 ans d'expérience en réfrigération et systèmes CVC —75 \$/h —Pas de frais de déplacement

• Personnel de 4 techniciens pour répondre à tous vos besoins de réfrigération et CVC — Assurance responsabilité de 2 millions \$

Votre source de fermes à vendre par excellence
Fermes laitières à vendre au Nouveau-Brunswick
 Je suis une productrice laitière qui comprend les rouages internes de tout ce qu'implique l'achat ou la vente d'une ferme, prête à mettre tous mes efforts pour réussir pour vous!

Contact me

JEN VAN OORD

jovo@exitadvantage.ca

506-461-8282



461 St. Mary's Street, Fredericton, NB E3A 8H4



B&B Environmental Services Ltd.

Épandage de fumier personnalisé

Nous offrons à nos clients le transport direct et l'épandage de matières organiques liquides et sèches.

Pour en savoir plus, appelez au 1-800-833-9899 ou au 506-433-0867.

Visitez-nous sur Facebook!

Milk cheque for life?

< Prenez-vous votre retraite de l'industrie laitière?



Réponses directes. Aucune obligation ni fausse promesse.

Mark Webster, B.A.A.

Conseiller principal

ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capital Inc.

506.432.1982 1.888.432.1985



* Registered trademark of The Bank of Nova Scotia, used under licence. ™ Trademark of The Bank of Nova Scotia, used under licence. Scotia Capital Inc. is a member of the Canadian Investor Protection Fund and the Investment Industry Regulatory Organization of Canada. For more information visit www.scotiawealthmanagement.com

Les Producteurs Laitiers du Canada

<https://www.producteurslaitiers.ca>



Restez informé sur Facebook

Découvrez les enjeux importants qui touchent les producteurs laitiers canadiens et nous concernent tous au Canada.

<https://www.facebook.com/dfcplc>

ExpressLaitier+ : La nouvelle application des PLC pour vous!

Obtenez les plus récentes nouvelles des PLC. L'appli vous permettra également de transmettre aux PLC votre réaction par rapport aux nouvelles et aux informations partagées! L'appli contient une FAQ exhaustive regroupant des questions posées par les consommateurs sur des sujets allant de la nutrition humaine et de la valeur des produits laitiers aux pratiques agricoles, en passant par l'impact du secteur laitier sur l'environnement, afin de mieux outiller les producteurs laitiers lorsqu'ils doivent répondre à des questions.

Liens pour télécharger l'application DairyExpress+

App Store (iOS) : <https://itunes.apple.com/ca/app/dairy-express/id1339813305?mt=8>

Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.dairyfarmers.app&hl=en>

Si vous avez des difficultés à vous enregistrer ou à repérer l'appli, veuillez envoyer un courriel à question@dfcplc.ca.

Transportation:

Eagle Transportation

432-9128 Ext 287 - (Cell) 432-0476

R.F. Mason Ltd.

433-2049 - (Cell) 434-4486

Veronica McEwen

(Office) 432-4330 Ext. 102 - (Cell) 432-0092

2018 Journée champêtre sur les fourrages
 Maritime Beef Council et AAC
 Nappan
 8 août
www.maritimebeef.ca
<https://goo.gl/maps/rYp3ZkceadJz>

GALLAGHER
 New York Cattle Partners
 ATLANTIC Beef
 CO-OP
 CATTLE PRODUCERS
 FUTURE BOVINS
 AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA
 AGRICULTURE ET AGRICULTURE CANADA

Vérifier le temps de refroidissement de votre réservoir du lait

Tous les producteurs doivent garder un œil vigilant sur leur équipement pour s'assurer que le lait est refroidi rapidement et aussi que le lait demeure à la température appropriée au cours des journées chaudes. Le programme Salubrité des aliments, section 6.1, fournit les points de référence utiles suivants : **Limite critique:** La température du réservoir. La première traite doit être refroidi à 10° C ou moins dans l'heure et à une température supérieure à 0° C et inférieure à ou égal à 4° C dans les deux heures après la traite et maintenus à cette température. Lors des traites subséquentes déposées dans le réservoir, la température du mélange ne doit pas monter au-dessus de 10° C pendant plus de 15 minutes consécutives, et le lait doit être refroidi à une température supérieure à 0° C et inférieure à ou égal à 4° C en moins d'une heure après la traite et maintenus à cette température. **Notez qu'au N.-B. le règlement dicte que la température ne doit jamais excéder 10 degré Celsius.**

2018 Journée champêtre sur les fourrages Maritime Beef Council et AAC Nappan Ordre du jour

Le 8 août 2018

9h30-10h00 Inscription – Pavillon Nappan

10h00-10h05 Bienvenue et ordre du jour

Nathan Phinney (Maritime Beef Council), Mark Hodges(AAC)

10h05-10h45 Mise à jour sur la recherche d'AAC sur les fourrages

John Duynisveld, Dr. Kathleen Glover, Dr. Linda Jewell, Dr. Yousef Papadopolous,

**10h45-11h00 Mise à jour Maritime Beef Council et l'enquête vaches-veaux
Atlantique**

Ellen Crane, Maritime Beef Council

11h00-12h15 Gallagher - démonstration avec équipement de clôtures

Leonard Fraser (Gallagher) et Josh Dixon (Amherst Country Store)

12h15-13h00 Dîner: Mise à jour - Atlantic Beef Products

\$10, les profits iront au groupe de voyage du club 4H du comté de Cumberland.

Bœuf fourni par Atlantic Beef Products.

**13h00-13h15 Mise à jour – Projet de séquestration du carbone du Canadian
Forage and Grassland**

Cedric MacLeod, Canadian Forage and Grassland Association

**13h15-13h45 Utilisation de nouvelles variétés de fourrages avec haut rendement
et haute digestibilité**

Luke Wilson, Développement de marchés – Fourrages, Barenbrug

**13h45-14h45 Démonstration - Rénovation des champs de fourrage : semis,
désherbage, nutrition**

John Duynisveld, Cedric MacLeod, Bill Thomas, Luke Wilson

14h45-15h15 L'ensilage: récolte, entreposage, et gestion de la face de coupe

Bill Thomas, BT Agronomy

15h15-15h30 Fin de la journée

Emplacement: (Ferme de recherche AAC Nappan 4016 NS-302, Nappan, NS B0L 1C0)

<https://goo.gl/maps/ryp3ZkceadJ2>



ATLANTIC FARM SERVICES INC.



**ATLANTIC
Beef**
PRODUCTS INC.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada



CANADA
4-H Nova Scotia

